



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 27 octobre 2020

Les travailleurs ne doivent pas payer la crise !

À l'heure où la crise économique et sociale s'aggrave, Macron et son gouvernement affichent leur volonté de poursuivre leurs attaques contre la classe ouvrière.

Les grandes entreprises et à leur suite leurs sous-traitants annoncent, malgré les milliards de bénéfices engrangés depuis des années et malgré les dizaines de milliards d'aides publiques, plans de licenciements sur plans de licenciements. Ainsi la direction de Renault, qui vient de recevoir 5 milliards de l'État, vient d'annoncer la fermeture de 4 de ses usines.

L'épidémie de Coronavirus a bon dos. Elle sert de prétexte aux capitalistes pour réduire leurs effectifs, pour réorienter leurs fonds dans des filières plus prometteuses et accélérer la fermeture de leurs entreprises les moins rentables. Et c'est aux salariés qu'ils font payer les conséquences de leur politique de course aveugle aux profits.

Les travailleurs doivent être conscients que les attaques du patronat et de son gouvernement vont redoubler contre eux dans les mois qui viennent. Ainsi le premier ministre, Castex, a-t-il annoncé sa détermination à faire voter au plus vite la réforme de l'assurance-chômage, dont une des mesures constera à porter la période de travail nécessaire pour l'ouverture des droits à indemnisation de 4 à 6 mois. Seront impactés en premier lieu tous les travailleurs exerçant des emplois à durée déterminée. Et ils sont de plus en plus nombreux à La Réunion.

L'autre réforme concerne les retraites. Le gouvernement persiste à vouloir niveler tous les régimes vers le bas et à augmenter l'âge de départ à la retraite. Si elle entrait en vigueur, cela se traduirait par une nouvelle baisse de l'ensemble des retraites. C'est inadmissible.

Les travailleurs doivent se défendre et contre-attaquer en imposant au pouvoir des mesures destinées à les protéger devant l'avidité des patrons et des actionnaires, en imposant l'interdiction des licenciements, le partage du travail entre tous, sans diminution de salaires, l'embauche au contraire massive dans les services publics utiles à la population (santé, éducation nationale, transports en communs, construction de logements sociaux de bonne qualité, etc.), l'augmentation générale des salaires et le Smic à 1800 euros.

La CGTR appelle l'ensemble de ses militant(e)s à mener une campagne permanente d'explication sur ces revendications dans toutes les entreprises et à répondre présent(e)s lors des appels de notre syndicat à la mobilisation contre ces lois dévastatrices, pour la satisfaction des intérêts des travailleurs du public comme du privé.

Conseil Confédéral

Le conseil confédéral de la CGTR, composé des dirigeants des structures de notre syndicat (fédérations, unions), s'est réuni lundi 26 octobre en présence de plusieurs dizaines de militants.

Un discours sur la crise économique et sociale a été fait par notre camarade Jean-Yves Payet qui a rappelé que la crise affectait les travailleurs de tous les pays et qu'elle trouvait son origine dans le fonctionnement anarchique et incontrôlé de l'économie. Cette crise ne peut qu'aggraver la situation des plus faibles et des plus exploités.

Il a expliqué que s'en prendre à des boucs émissaires (travailleurs étrangers, chômeurs, femmes seules, RSA) ne peut servir qu'à une chose : affaiblir, diviser le camp des travailleurs, qui, au contraire, doit serrer les rangs face à ses exploités et exiger que l'argent, qui coule à flot dans la classe dominante, serve à augmenter salaires et retraites et à donner à tous un emploi.

Plusieurs autres responsables sont intervenus pour illustrer les dégâts commis par le patronat dans leurs secteurs respectifs (le BTP, la Poste, les hôpitaux, l'aide à la personne, les métiers de la Culture, etc.) avec pour corollaires emplois précaires, bas salaires et pour un nombre croissant de jeunes, de chômeurs, de retraités, la misère quotidienne, les privations sur l'essentiel.

Conclusion : même si le combat est difficile, les présents ont affirmé la nécessité de retourner sur le terrain, au plus près des travailleurs, de leurs soucis et revendications. C'est cette activité militante qui doit permettre à la CGTR de se renforcer et aux travailleurs de relever la tête !

Menace de licenciements au Quotidien : les journalistes débrayent

Les journalistes du Quotidien ont débrayé à une trentaine lundi 27 octobre à l'appel de leurs syndicats (SNJ et Solidaires) pour dénoncer la décision de leur direction de « supprimer 30 postes sur 70, dont 26 à la rédaction, de fermer deux agences sur trois, sans priorité donnée au volontariat, avec obligation pour les journalistes qui restent de signer des avenants à leur contrat sous peine de prendre eux aussi la porte ». Un appel à la grève lundi 2 novembre est d'ores et déjà lancé pour contrecarrer ce mauvais coup.

Ce coup de force est inadmissible dans une entreprise qui a été florissante pendant plus de 4 décennies grâce au travail de tous ses salariés, qui a empoché récemment une aide d'un million de la Région (dont 540 000 euros ont été utilisés à indemniser un cadre de direction pour son licenciement) en attendant une seconde de plusieurs centaines de milliers d'euros.

Non aux licenciements au Quotidien ! L'URE-CGTR apporte son soutien le plus total au combat de ses salariés !

Santé : Il y a urgence à entrer en lutte !

Dans son projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021 (PLFSS 2021) qui est discuté en ce moment à l'Assemblée, le gouvernement Macron-Véran prévoit de faire payer toute personne se rendant aux urgences « un forfait patient urgence de 18 euros » (qui peut être réduit dans certains cas à 8 euros) même si son état ne nécessite pas une hospitalisation.

Ce forfait remplace le ticket modérateur. Il s'étend à des personnes qui en étaient jusque-là exonérées comme les malades en Affection Longue Durée (ALD), les personnes vivant avec le VIH ou atteintes de diabète.

Ce forfait pourrait être pris en charge par les groupes d'assureurs privés.

Comme pour la complémentaire santé (mutuelle), le gouvernement dans la droite ligne des précédents, prend prétexte du « trou de la Sécu » pour moins rembourser les actes de soins et de consultations en engraisant au passage les compagnies d'assurance et autres banques, etc.

La crise Covid actuelle montre à quel point les urgences des hôpitaux sont utiles à la population, en l'occurrence aux classes populaires.

La mobilisation des personnels hospitaliers pendant la période de confinement et après ont mis en exergue le manque criants de moyens humains, matériels, la vétusté de certains établissements, etc.

Au lieu d'embaucher les soignants, les agents techniques, les agents d'entretien, le gouvernement continue au contraire de baisser les budgets et pour désengorger les urgences, il fait payer les patients pour les décourager de s'y rendre !

Des collectifs de soignants inter-hôpitaux dénoncent cette politique d'austérité du gouvernement et demandent entre autres, le retrait de ce « forfait patient », l'abandon de la tarification à l'acte, l'augmentation des salaires des personnels hospitaliers, l'arrêt des fermetures de lits d'hospitalisation et l'ouverture perenne de lits dans les services qui en ont besoin avec les équipements et le personnel nécessaire, etc.

Voilà des mesures de bon sens pour accueillir et soigner les malades dans de conditions correctes que le gouvernement se refuse à prendre, car il préfère garantir la santé financière des capitalistes qu'il maintient sous perfusion à coup de milliards.

Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures, l'Union Régionale Est de la CGTR organise une réunion ouverte aux travailleuses et travailleurs qui ont besoin de conseils pour se défendre contre les injustices dont ils sont victimes dans leurs entreprises, mais aussi destinée à leur faire comprendre la cause fondamentale de leurs malheurs, le capitalisme et son fonctionnement.

Travailleurs, Travailleuses, ne restez pas isolés, rejoignez la CGTR, le syndicat qui lutte !

*Si ce tract t'a plu, laisses-le partout où tu penses qu'il sera lu, surtout dans ton entreprise !
Si ou trov sak y di ladsu lé bon, fane ali partou, sirtou dann out antropriz !*

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68